

Direction départementale des territoires et de la mer  
Service eau environnement – Cellule Police de l'Eau  
Tél. 03.28.03.83.83

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes de Eecke, Saint-Sylvestre-Cappel, Terdeghem et Boeschepe

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE DEPARTEMENTALE  
POUR DES AMÉNAGEMENTS D'HYDRAULIQUE DOUCE SUR LES COMMUNES DE :  
EECKE, SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL, TERDEGHEM ET BOESCHEPE**

Déclaration d'Intérêt Général

--

Articles R. 214-88 à 103 du Code de l'Environnement

--

Monsieur le Président de l'Union des Syndicats d'Assainissement du Nord (USAN) a demandé à obtenir la Déclaration d'Intérêt Général pour des aménagements d'hydraulique douce sur les communes de Eecke, Saint-Sylvestre-Cappel, Terdeghem et Boeschepe.

Cette demande sera soumise à une enquête publique départementale **du lundi 17 juin 2013 au mercredi 17 juillet 2013 inclus**, dans les communes ci-dessus référencées, où le public pourra prendre connaissance du dossier, tous les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux et formuler ses observations qui seront consignées sur les registres d'enquête ouverts à cet effet en mairies.

Madame CARTON Peggy, Commissaire-Enquêteur, ou Monsieur VANDEVELDE Noël, Commissaire-Enquêteur suppléant, se tiendra à la disposition du public :

- le jeudi 20 juin 2013 de 14h à 18h en mairie de Terdeghem
- le mardi 25 juin 2013 de 13h30 à 17h30 en mairie de Eecke
- le samedi 6 juillet 2013 de 9h à 12h en mairie de Saint-Sylvestre-Cappel
- le vendredi 12 juillet de 14h à 18h en mairie de Boeschepe
- le mercredi 17 juillet de 14h à 18h en mairie de Saint-Sylvestre-Cappel

Le siège de l'enquête est fixé en mairie de Saint-Sylvestre-Cappel, où les observations peuvent également être adressées par écrit, pendant toute la durée de l'enquête, au Commissaire Enquêteur.